

Fiche pratique – Formation PDD-MRS

Evaluation du TSA chez les adultes avec déficience intellectuelle



1 jour/ 7 heures



Public concerné :

La formation est destinée aux professionnels des établissements sanitaires ou médico-sociaux qui peuvent être impliqués dans le repérage des signes de l'autisme (dépistage) ou dans la réalisation de bilans diagnostiques.

Prérequis :

Connaissance de base sur le TSA et la déficience intellectuelle.
Capacité à mener des entretiens cliniques.

Objectifs de la formation :

- Repérer les signes principaux de l'autisme chez les adultes avec déficience intellectuelle
- Connaître le rationnel de développement de l'échelle PDD-MRS
- Savoir administrer et coter l'échelle PDD-MRS
- Pouvoir réfléchir à son usage et son utilité dans un cadre de dépistage ou de diagnostic.

Contenu de la formation :

Jour 1 : 7 heures

- 09.15 – Accueil
- 09.30 – Présentations
- 9h30 – Rappel des connaissances actuelles sur le trouble du spectre de l'autisme : Etiologie, principaux signes cliniques, recommandations pour le diagnostic et classifications diagnostiques
- 10h – Rappel des connaissances actuelles sur le handicap intellectuel : Etiologie, principaux signes cliniques, recommandations pour le diagnostic et classifications diagnostiques
- 10h30 – Le diagnostic de TSA chez les personnes avec handicap intellectuel : Evaluation du QI dans le TSA, repérer et pourquoi repérer le TSA chez les personnes avec handicap intellectuel. Difficultés courantes
- 11h – Rappel de psychométrie, conception et validation du PDD-MRS : Notions de validité d'un test psychométrique, sensibilité et spécificité. Comprendre la conception et la validation du PDD-MRS
- 11h30 – Le PDD-MRS parmi les autres outils de repérage et de diagnostic : Réfléchir à l'utilisation de l'échelle parmi les autres échelles de repérage et de diagnostic : avantages et limites
- 12 :00 – 13:00 – Pause déjeuner libre
- 13h – L'entretien, le recueil des informations et la cotation du PDD-MRS. Recommandations pour l'entretien de repérage des signes et la cotation
- 13h45 – Etude de cas cliniques : Présentation d'entretiens PDD-MRS sous forme de vidéos et cotation avec les participants. Discussion autour des signes cliniques et de la cotation
- 15 :00 – Pause-café
- 15h15 – Etudes de cas cliniques et comptes rendus : Présentation d'entretiens PDD-MRS sous forme de vidéos et cotation avec les participants. Discussion autour des signes cliniques et de la cotation ; rédiger un compte rendu d'entretien.
- 16h45 – Discussion et réflexions sur la mise en place d'un repérage du TSA dans les établissements : Discussion sur les capacités et difficultés à mettre en place un repérage des personnes avec TSA dans les établissements médico-sociaux. Quels besoins et quelle organisation ?
- 17.30– Clôture



Méthodes pédagogiques mobilisées :

Tout au long de la formation, le formateur propose une alternance d'apports théoriques et pratiques, tout en privilégiant une approche pratique. Son intervention s'appuie sur des études de cas clinique.

La formation est interactive, les échanges sont basés sur l'expérience et s'adapte au niveau des participants. Nous proposons l'accès à des ressources supplémentaire sur le sujet étudié.

Le matériel de cotation est fourni afin d'être au plus près de la maîtrise de l'outil.



Accessibilité sur la plateforme LMS :

Chaque apprenant disposera d'un accès personnel à notre plateforme LMS Digiforma avec un accès aux ressources pédagogiques et complément d'information sur le sujet.

Une salle de discussion est également accessible pour l'ensemble des apprenants.



Modalités d'évaluation :

La formation est sanctionnée par une évaluation finale portant sur les connaissances livrées. Cette évaluation fera l'objet d'une correction par le formateur pour valider la maîtrise de l'utilisation de l'outil.



Intervenants :

Éric Bizet est Docteur en psychologie. Il est spécialisé en neuropsychologie et travaille à Colmar, dans un des pôles adultes du Centre ressources autisme d'Alsace. Il coordonne et dirige depuis 2013 le diplôme d'Université « Troubles du spectre de l'autisme : dépister, diagnostiquer, évaluer, accompagner » de l'université de Strasbourg. Il enseigne parallèlement en tant que Maître de conférences associé au Master de neuropsychologie de l'université de Strasbourg depuis 2008 et mène une activité de recherche clinique sur les troubles du spectre de l'autisme au laboratoire INSERM U1114 de Strasbourg.



Informations pratiques :

Format : présentiel ou distanciel (contacter le service formation)

Formation intra-établissement sur demande

Dates : pour prendre connaissance des dates, merci de vous connecter sur [notre site internet](#) ou bien de contacter le service de formation.

Délais d'accès : Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes.

Accessibilité des PSH : Notre organisme de formation est engagé dans une démarche d'accueil des personnes en situation de handicap et ou à mobilité réduite. Si un aménagement est à prévoir, merci de nous contacter afin que nous puissions prendre toutes les mesures nécessaires pour vous accueillir au mieux.

Tarifs : 450€ HT soit 540€ TTC (hors repas). Acompte de 162€ TTC lors de l'inscription.

Contact : formation@hogrefe.fr

S'inscrire : [préinscription via notre catalogue en ligne](#)

L'ensemble des supports pédagogiques nécessaires au bon déroulement de la formation sont fournis par l'éditeur.

Notre organisme de formation, NDA 11754368375, est détenteur de la certification QUALIOPi pour la catégorie : Actions de formation



Résultats obtenus :

En 2023, le taux de satisfaction concernant la formation PDD-MRS est de 66 %.

Droit d'exploitation :

Le matériel et les contenus de l'outil PDD-MRS sont protégés par la propriété intellectuelle. Leur exploitation par un tiers sans le consentement écrit des Éditions Hogrefe est illicite et punissable.

Cela signifie que seuls des organismes autorisés par les Éditions Hogrefe, ont le droit d'exploiter le PDD-MRS dans le cadre de l'établissement d'une prestation commerciale.

Aucune autorisation n'ayant été délivrée à un autre organisme de formation, aucun ne devrait proposer d'offre commerciale exploitant les contenus de l'outil d'évaluation PDD-MRS.